

Braccio, Nadia

De: Claudia Legros [claudia.legros@gmail.com]
Envoyé: 12 mars 2014 22:55
À: Greffe
Objet: à verser aux dossiers R-3863-2013 et R-3854-2013 phase 2

Le mercredi 12 mars 2014

Mme Louise Pelletier,

La présente est pour vous faire part de mon indignation face à Hydro-Québec et la façon de procéder pour l'installation des nouveaux compteurs. Le 23 septembre 2013 j'ai envoyé à Hydro-Québec, par courrier prioritaire (avec signature), un avis de non consentement pour installer un "compteur intelligent" chez moi. Cet avis mentionnait aussi que je ne voulais pas de compteur non communiquant et que par souci pour ma santé, je tenais à conserver mon compteur mécanique. Un vendredi de novembre, j'ai croisé par hasard un employé de CAP GEMINI embourbé dans la neige près de ma demeure. Je lui ai donné mon adresse et l'ai informé que mes affiches de refus étaient sur mon poteau ainsi qu'une copie du non consentement et je l'ai très clairement avisé de ne pas installer de nouveau compteur chez moi, que je conservais mon mécanique. N'ayant pas de nouvelles ni de CAP GEMINI ni d'Hydro Québec, je me suis inquiétée qu'on vienne en mon absence, faire l'installation d'un nouveau compteur. J'ai téléphoné Hydro-Québec le 11 décembre 2013 à 14:30 (la conversation était enregistrée) afin de réitérer mon refus catégorique à l'installation d'un nouveau compteur quel qu'il soit. L'AGENTE A ALORS FAIT POUR MOI, SANS QUE J'Y SOIS CONSENTANTE, la demande pour l'installation d'un compteur non-communicant. Je lui ai bien mentionné que je ne voulais pas de "compteur intelligent" ni d'un non-communicant et que je refusais de payer des frais supplémentaires. Elle n'arrêtait pas d'insister pour essayer de me faire croire que je demandais un non-communicant alors que je n'arrêtais pas de lui dire que je n'en voulais pas. C'était tout à fait RIDICULE et TRÈS CHOQUANT. Récemment, j'ai constaté qu'on avait changé mon compteur.

Je considère que ces agissements sont un manque total de respect de ma personne et de mes droits. Par ailleurs, dans les années 90 lorsque j'habitais dans l'Outaouais, c'est moi-même qui faisait la lecture de mon compteur et la transmettais à Hydro-Québec. L'argument d'Hydro-Québec de m'imposer des frais supplémentaires car des releveurs de compteurs devront venir chez moi est de mauvaise foi et ne tient vraiment pas la route!! De plus, pourquoi certains consommateurs paieraient des frais supplémentaires et d'autres pas? Je suis encore parfaitement capable de lire mon compteur et transmettre les données à Hydro-Québec. Pour terminer, je dirais que je suis une personne très prudente et soucieuse de ma santé. Je n'accepte pas qu'Hydro-Québec prenne des risques en mon nom, en ce qui concerne ma santé. Plusieurs preuves scientifiques ont démontrés que cette technologie affecte gravement la santé. Plusieurs villes, états et pays ont fait marche arrière quant à l'installation de ces compteurs. Hydro-Québec est très rentable et la simple pensée que ces nouveaux compteurs puissent rendre quiconque malade, incluant moi-même et ma famille, m'inquiète profondément!! Je souhaite vraiment que la Régie fasse cesser cette mascarade au plus vite!!!

Je vous prie d'agréer, Mme Pelletier, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Claudia Legros
4857 Chemin du Lac Théodore

Val-Morin, Qc
J0T 2R0